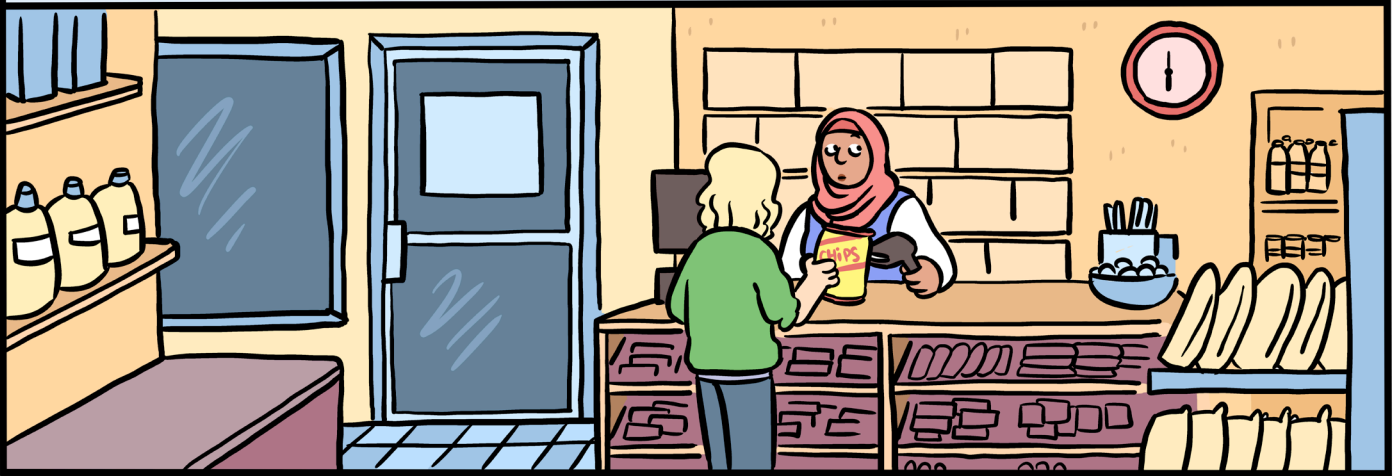


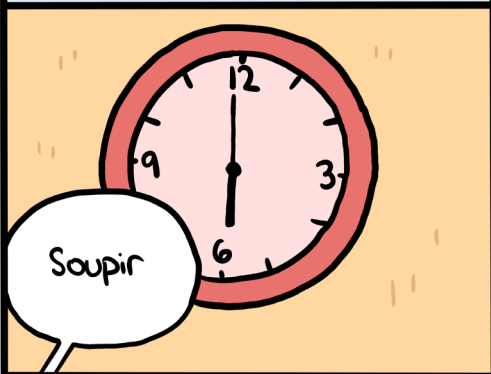
Les mères en emploi aux horaires atypiques

Au Québec, près d'une mère sur quatre en emploi ayant un enfant de moins de six ans a des horaires de travail dits atypiques. Ces mères travaillent notamment en soirée, de nuit, en fin de semaine, ou ont des horaires irréguliers, imprévisibles ou morcelés.



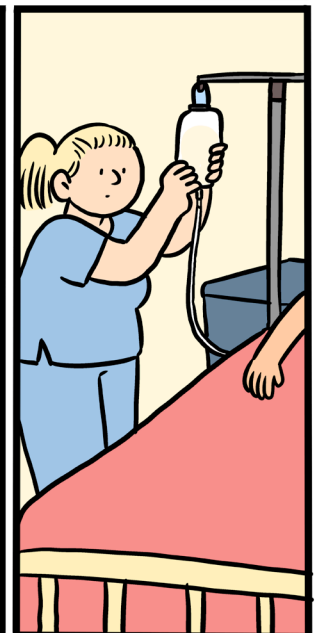
Les horaires de travail de ces mères sont souvent peu compatibles avec ceux de leur vie familiale et des services de garde.

Au Québec, selon la Loi sur les normes du travail, une salariée peut exercer son droit de refus de travailler s'il n'a pas été informée au moins 5 jours à l'avance de son horaire, mais ce n'est pas toujours facile de faire appliquer ce droit...



Je viens de voir que tu m'as mise à l'horaire demain, mais c'est le spectacle de ma fille!

Tu as des enfants, mais j'ai besoin de gens qui veulent travailler!



Mélissa, j'ai besoin de modifier mon horaire. Séb doit partir pour sa job deux jours en région. Je vais discuter avec la cheffe.

Pourrais-tu me prendre un ou deux shifts?

Ben oui, pas de problème. Mais tu me disais que t'étais serrée financièrement, comment tu vas faire si tu fais moins de quarts la semaine prochaine?

Les mères ont souvent tendance à réduire leurs heures de travail pour s'ajuster aux besoins de leur famille, ce qui les conduit aussi à avoir des revenus plus faibles et à compromettre leur avancement professionnel.

Certains parents choisissent parfois de travailler à «contretemps», par exemple l'un travaille le jour et l'autre la nuit. Mais ce type d'arrangement peut aussi avoir des répercussions négatives sur le couple, la vie familiale et sur son intégration professionnelle.

J'y vais, mon shift commence plus tôt ce soir...

J'ai l'impression que ça fait 2 semaines qu'on s'est pas vus!

Quin... Je suis en repos la semaine prochaine.

Tu crois qu'on aura un peu de temps pour se voir ?

Pour une meilleure qualité de vie des mères en emploi aux horaires atypiques et de leur famille, le gouvernement du Québec doit soutenir des mesures permettant la conciliation famille-travail-études et des services de garde adaptés aux horaires des parents. Les employeurs doivent de leur côté adapter leurs exigences aux besoins actuels des employées et de leur famille. Ça fait partie des nouvelles réalités du travail, et l'initiative Concilivi peut les aider dans cette voie!

Le partage équitable des responsabilités familiales, c'est possible!

C'est pas compliqué, et ça aide tout plein de femmes et de familles comme celle de Fatima et moi!